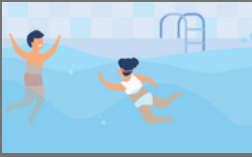


# “De l'aisance aquatique au savoir nager”

Enquête - Académie de Toulouse - 2022.2023




## Propos introductifs



*La lutte contre les noyades et le développement de l'aisance aquatique font partie des priorités de l'Etat en matière de prévention. Avec la loi de la démocratisation du sport en France du 2 mars 2022, " le savoir nager " est retenu comme un savoir sportif fondamental. Notre Ministère a défini un ensemble d'actions réglementaires et pédagogiques pour que le plus grand nombre d'élèves apprennent à nager en sécurité. L'enseignement du « savoir-nager » et de la natation s'opère dans la perspective de la construction des compétences des programmes d'éducation physique et sportive au fil de la scolarité.*

*L'académie de Toulouse s'inscrit pleinement dans ses objectifs et encourage le développement de l'aisance aquatique dans les écoles et les établissements scolaires. Cette priorité répond, à la fois à un enjeu de sécurité, « Santé publique France » rappelle que la noyade est la première cause de mortalité chez les jeunes de moins de vingt-cinq ans, mais elle s'inscrit également dans la volonté de diffuser la culture de l'activité physique à travers la démarche d'une Ecole promotrice de santé, enfin, apprendre à nager à tous les élèves des 8 départements est un levier majeur de la lutte contre les inégalités de destin dans un territoire aux caractéristiques géographiques et sociales très disparates.*

*Pour répondre à ce triple enjeu, dans les 8 départements de l'académie, différentes opérations ont été mises en oeuvre depuis la rentrée scolaire 2021 :*

- 1.l'organisation de comités de pilotage pluri-catégoriels afin de définir une stratégie académique et envisager les pistes d'actions,*
- 2.la production de ressources dont la "Toulouse Aquadémie" visant à proposer des repères de progressivité dans la construction du savoir nager en sécurité, disponible sur le [site EPS](#), *
- 3.des formations inter-degrés à destination des enseignants (trois formations en 2022-2023 et continuité en 2023-2024),*
- 4.l'organisation d'un séminaire le 20 janvier 2023 dont les travaux sont également mis à disposition sur le site EPS,*
- 5.une enquête annuelle diffusée afin d'établir un état des lieux sur le déploiement du savoir nager en sécurité dans le premier et second degrés*

*Nous vous proposons de partager les résultats de cette enquête 2022-2023 pour le 1er et 2nd degrés, sous la forme d'infographie.*

*Ces données recueillies sont précieuses pour mieux identifier les points de difficultés et mobiliser tous les acteurs d'un territoire à la recherche de solutions pour atteindre l'objectif de 100% des élèves qui obtiennent leur attestation de savoir nager en sécurité en fin de 6ème.*

Anne MIQUEL VAL  
IA-DASEN des Hautes-Pyrénées  
Chargée du dossier Sport auprès de Monsieur le Recteur

Marie-Françoise AUSSET  
IA-IPR EPS

# “De l'aisance aquatique au savoir nager”

Enquête - Académie de Toulouse - 2022.2023



## 1er degré

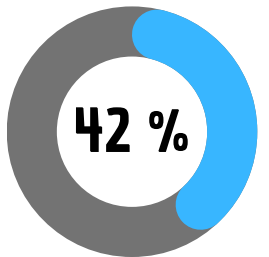


70% de réponses



42% des élèves ont bénéficié de l'enseignement du savoir nager

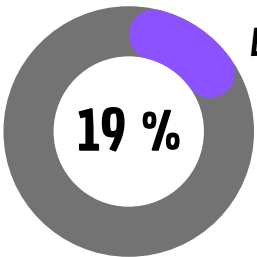
42 %



### Aisance Aquatique

Écoles mettant en œuvre des projets spécifiques

19 %



### Palier 3 de l'aisance aquatique

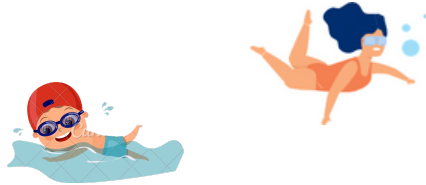
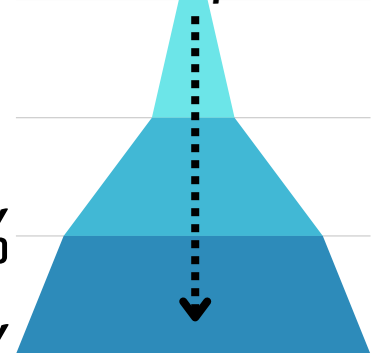
Taux d'acquisition

GS 1.1%

CP 3.3%

CE1 10.4%

CE2 14.2%



### Savoir nager en sécurité

CM1 21%

sur ceux ayant été à la piscine

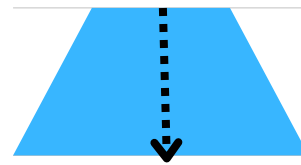
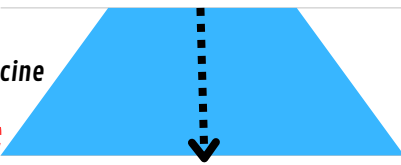
CM2 44%

Niveau de compétence atteint

CM1 13%

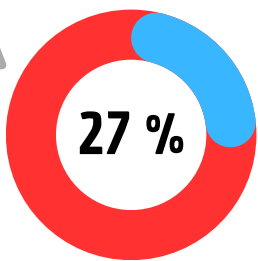
sur l'ensemble des élèves

CM2 27%



élèves de cycle 3 recevant l'ASNS sur ceux ayant été à la piscine

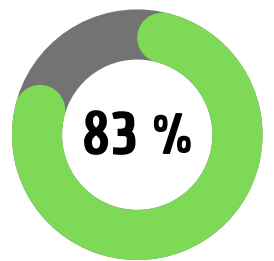
27 %



LSU

ASNS saisis dans le LSU

83 %



## Collège (6è)

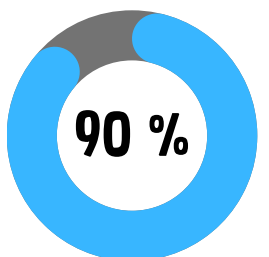


62% de réponses



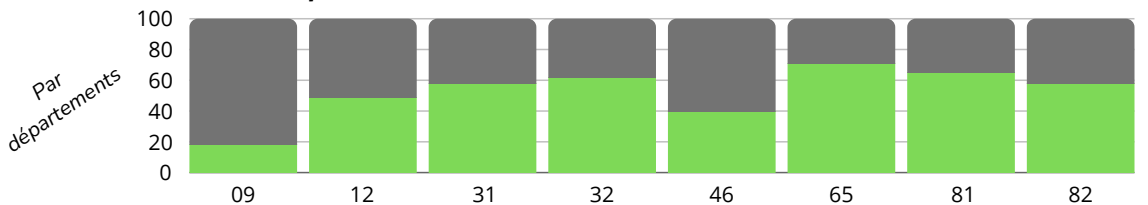
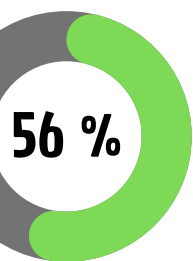
90% des élèves ont bénéficié de l'enseignement du savoir nager

90 %



### Un lien avec le 1er degré à renforcer

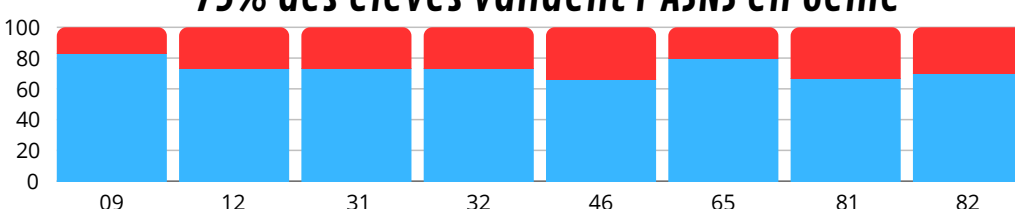
56% des établissements prennent connaissance de la validation ASNS des élèves entrants



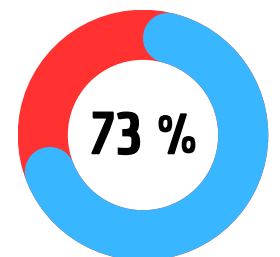
### Un taux de validation perfectible

73% des élèves valident l'ASNS en 6ème

Par départements

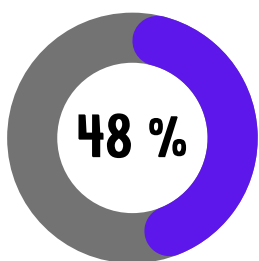


73 %



### Dispositifs spécifiques de remédiation mis en oeuvre par 48% des établissements

48 %



Créneaux non-nageurs

33%

Stages massés

30%

Autre

30%

AS

6%

